

## Les conséquences du Brexit en Seine-Maritime

### Intervention d'Alban BRUNEAU

En juin 2016, 52 % des Britanniques ont choisi par référendum de quitter l'Union Européenne. L'échéance de ce divorce est fixée au 29 mars prochain.

Comme s'il s'agissait d'un saut d'humeur que la raison finirait par emporter, nos gouvernements, celui-ci comme le précédent, viennent seulement de se réveiller en mesurant toute l'étendue des conséquences que cette décision, pourtant annoncée depuis deux ans et demi, entraînerait.

A l'exception notoire de la finance puisque dès le lendemain du British Exit on commençait à faire les yeux doux aux traders de la City pour les attirer à Paris, rien n'a été fait, rien n'a été anticipé.

Et voilà qu'en urgence une commission spéciale est organisée pour gérer les conséquences en France de ce Brexit. Car évidemment, il y aura des conséquences.

Selon que l'accord de départ négocié dans la douleur entre Londres et Bruxelles sera ou non ratifié par le Parlement Britannique, ces conséquences seront plus ou moins lourdes. N'empêche, même dans le meilleur des cas, notre pays sera impacté et notre département frontalier en particulier, avec, en première ligne nos ports.

Et encore, pour tout simplifier, il faut savoir que même si l'accord est validé, il ouvre une nouvelle période de négociation jusqu'au 31 décembre 2020 extensible jusqu'au 31 décembre 2022 pour tenter de régler toutes les questions qui n'ont pas été tranchées dans cet accord de base...

Ces conséquences sur le contrôle des marchandises, alimentaires notamment, sur les zones de pêches vous les avez évoqués.

Mais ce que vous n'avez pas relevé c'est que le budget de l'Etat en 2019 n'a absolument rien intégré qui soit de nature à nous rassurer !

Le budget de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects en France, la DGDDI a prévu d'embaucher 700 douaniers sur 3 ans, dont 350 dès 2019, tout en supprimant 100 postes, dans la continuité de la suppression de 6.000 postes de douaniers en 20 ans.

700 douaniers en plus, cette augmentation est très largement sous-estimée, ce qui est très grave, et sera lourd de conséquences.

La façade maritime française partage une frontière directe avec le Royaume-Uni, mais également un très grand nombre d'entrées aériennes et terrestres.

Dans à peine 4 mois, il faudra donc des bureaux de douane dans tous ces lieux pour que la frontière française ne soit pas totalement une passoire.

Sauf que les bureaux de contrôle ne sont même pas encore construits et les contrôles à venir seront fait par des fonctionnaires qui n'auront pas les moyens humains d'effectuer ce travail.

La situation douanière dans les ports français comme au Havre pose d'ailleurs déjà de sérieux problèmes de fiabilité du fait d'un manque criant de matériel et de personnel : c'est moins de 0,5% des 2,5 millions de conteneurs qui sont contrôlés.

Nous n'avons que 25 contrôleurs au Havre qui peuvent faire environ 2 visites par jour et par personne.

C'est ridicule au regard des défis du commerce international, des contrefaçons ou de la circulation des drogues ou de tous les autres trafics illégaux !

Cette logique dogmatique de réduction de la dépense publique va donc de nouveau se fracasser contre les réalités. Cela devient décidément une habitude avec ce gouvernement.

Or la dépense publique c'est un investissement sociétal, et ici, un investissement économique. Les recettes issues des douanes constituant 20 % des recettes de l'Etat.

Enfin, au chapitre de ces conséquences du Brexit, un mot également concernant cette décision de la Commissaire européenne aux transports cet été, de modifier le corridor européen maritime Nord-Méditerranée par nécessité d'en retirer les ports Britanniques. Mais en excluant au passage les ports Français, pour relier ceux de la République d'Irlande avec ceux de Belgique et de Hollande.

Cette décision qui n'est pas que technocratique, cache visiblement comme dans le dossier du canal Seine-Nord, une réelle volonté de l'Europe libérale de favoriser les ports du centre de l'Europe.

Elle a soulevé évidemment l'indignation et entraîné la mobilisation de nombreux parlementaires et élus locaux dans toute leur diversité, de notre collègue Le Bodo à Jean Paul Lecoq, en passant par Xavier Bertrand.

Mais nous sommes en droit de nous demander où était notre gouvernement pendant que tout ceci a été ficelé ?

En tout cas cette situation révèle une nouvelle fois le poids de cette Commission européenne élue par aucun citoyen qui cherche à diriger l'Europe comme on dirige un Conseil d'administration.

Transition toute trouvée pour achever mon propos en nous invitant tous, au delà des conséquences de ce Brexit, à nous interroger sur les raisons qui ont conduit un peuple à vouloir sortir de cette Union Européenne.

Une Union européenne devenue un carcan plutôt qu'une chance pour les peuples, bien éloignée de la superbe idée de coopération entre les nations pour bannir la guerre et les conflits qui avait motivé sa création.

Tant que l'objectif prioritaire de ceux qui la gouvernent sera l'augmentation et la protection des profits,

Au lieu de la considérer comme un espace où le droit du travail serait protecteur partout, où la pauvreté reculerait partout, où la coopération aurait pris le pas sur la concurrence, où les services publics seraient préservés, où la défense de la Nature, de la biodiversité et du climat serait une priorité, et où tout cela fonctionnerait avec une fiscalité puissante, et surtout sans fuite,

Nous n'avons pas fini d'en vivre des crises et d'en gérer des conséquences.

Rappelons-nous comment près de 55 % des Français ont été dépossédés de leur vote après le référendum de 2005.

Près de 15 ans plus tard, l'Union Européenne, amputée du Royaume-Uni dès 2019, minée ici et là par les populistes et les obscurantismes, ferait mieux d'être plus attentive aux besoins des peuples qui luttent pour une société plus équitable, éthique, plutôt que d'écouter ceux qui œuvrent à un monde où leur boussole indique le profit plutôt que l'humain.

Dans toute l'Europe, les gilets jaunes ne sont pas loin...